

Besançon dans la correspondance de Voltaire

Voltaire à Dominique Louis Ethis de Corny à Ferney 3 juillet [1766]

Mes vaches et moy monsieur nous vous avons beaucoup d'obligation. Je vous remercie au nom de tout le troupeau. On nous avait accusé fort injustement d'avoir la peste. Pour moy il y a longtemps que je suis acoutumé à la calomnie, mais avec Monsieur de la Coré et avec vous je n'ay rien à craindre. Mes vaches paissent tranquillement dans vos montagnes et je traîne ma vieillesse en paix dans ma retraite. Je ne sais comment reconnaître monsieur la bonté que vous avez eue de démêler en ma faveur l'histoire du comté de Montbéliard. Cette affaire est pour moy d'une plus grande conséquence que mon troupeau: car j'ay mis la plus grande partie de mon bien sur Monsieur le duc de Virtemberg. Je me flatte que ny moy ny mes héritiers, nous ne serons jamais réduits à nous adresser au parlement de Besançon. Le duc de Virtemberg en agit avec moy avec toute la noblesse d'un prince. Si dans la suite quelque cas imprévu exigeait des discussions, je profiterais des lumières que vous avez bien voulu me donner et je commencerais surtout par venir vous remercier. Je ne peux vous exprimer avec quelle reconnaissance j'ay l'honneur d'être Monsieur votre très humble et très obéissant serviteur Voltaire

Voltaire à Ethis de Corny, 29 janvier 1768

Monsieur, La chambre des finances de Montbéliard doit m'envoyer des papiers qui me sont de la plus grande importance. J'ai pris le parti de prier m. le président de cette chambre de m'envoyer ces papiers sous votre enveloppe, me flattant que vous me pardonneriez cette liberté. Il y a depuis quelque tems beaucoup d'irrégularités dans les postes de la franche Comté et de Genève. J'ai pensé que je recevrais le paquet sûrement si vous pouviez avoir la bonté de me l'envoyer contresigné, en cas que la chambre de Montbéliard vous les adresse. Ces messieurs me l'ont promis. Voltaire

Voltaire à Dominique Louis Ethis de Corny, à Ferney 13 Juin [1768]

Je suis obligé monsieur de vous informer que deux ou trois moines défroqués qui sont en Hollande impriment

continuellement des livres contre notre sainte religion. Ils ont l'impudence de faire quelquefois vendre sous mon nom ces livres dangereux. Je sais qu'on en a fait passer quelques exemplaires en franche comté. Quoy qu'il soit aussi ridicule qu'injuste d'attribuer ces sottises à un vieillard de soixante et quinze ans, uniquement occupé de faire quelque bien dans ses terres, cependant mon respect pour l'église, et tous les motifs d'un bon citoyen me forcent de prévenir cette calomnie toute méprisable qu'elle est. Je ne puis mieux m'adresser qu'à un homme aussi pénétré que vous de tous ses devoirs, et qui étant en place est plus à portée que personne de faire taire la calomnie. Je vous supplie monsieur de vouloir bien détromper non seulement vos amis mais les personnes qui ajouteraient quelque foy à ces impostures et à qui vous seriez à portée de parler. J'ose même vous prier d'engager Monsieur de Lanoir à me rendre le même service et la même justice. Je me recommande à vos bontés et aux siennes. J'ay l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois votre très humble et très obéissant serviteur Voltaire

Voltaire à Michel Lambert, au château de Prangins 23 décembre 1754

Je reçois enfin une lettre de vous, Monsieur, datée du 13 décembre. Vous ne me mandez point quel est le petit balot que vous avez adressé pour moi à M. Fleur à Besançon, ni ce qu'il contient, ni le jour qu'il est parti, ni le nom du cocher qui s'en est chargé; et enfin M. Fleur n'a rien reçu. Je n'en suis pas moins sensible à vos soins. J'aurais souhaité seulement que vos occupations vous eussent permis de me répondre une seule fois touchant les choses dont vous aviez bien voulu vous charger pour moi.

Voltaire à Claude Anne Bergeret, Au château de Ferney, pais de Gex [en Bourgogne, 16 janvier 1761]

Madame Denis et moi, madame, nous nous souvenons toujours avec grand plaisir de votre apparition, et nous sommes enchantés de votre souvenir. Je viendrais vous en remercier à Besançon, si j'étais le maître de mon temps; mais vous savez que les cultivateurs ne peuvent abandonner leurs chaumières. Nous autres laboureurs, nous ne sommes pas comme les magistrats, nous n'avons point de vacances. Il faut que nous travaillions toute l'année, afin de nous mettre en état, nous et nos paysans, de payer nos tributs à messieurs les fermiers généraux. J'emploie la fin de ma carrière à fertiliser, si je peux, des terres ingrates, à donner du pain à des malheureux qui en manquent. Je fais plus de cas de cette occupation que de tous les plaisirs de Paris. Mais madame Denis aime mieux le théâtre que la charue, et comme nous avons avec nous la descendante du grand Corneille, nous pourrions bien, madame, vous inviter, vous et monsieur de Bergeret, à une représentation du Cid, l'automne prochain.

Je crois qu'il faut donner des fêtes pour engager à passer les vilaines montagnes qui nous séparent. Je présente mes respects à m. de Bergeret, et j'ai l'honneur d'être avec les mêmes sentiments, madame, votre très humble et très obéissant serviteur. Voltaire

Voltaire à Etienne Noël Damilaville, 13 décembre 1763

Il doit vous arriver, mon cher frère, une Tolérance par Besançon, que vous ne recevrez que quelques jours après ce billet, et dont je vous prie de m'accuser la réception. Il est arrivé un grand malheur, les Cramer avaient envoyé leur balot à Lyon, vous pouvez juger s'il y avait des exemplaires pour vous et pour vos amis. Un M. Bourgelat, chargé de l'entrée des livres, n'a pas voulu laisser passer cette cargaison. On dit pourtant que ce Bourgelat est philosophe, et ami de M. D'Alembert. Serait il possible qu'il y eût des faux frères parmi les frères? éxcitez bien vivement le zèle de Protagoras. Mandez moi si la Tolérance n'excite point quelque murmure. Les Cramer ont été obligés de faire prendre à leur balot un détour de cent lieues, qui est aussi périlleux que long. Je vous embrasse dans la communion des fidèles.

Voltaire à François Louis Henri Leriche, 5 septembre 1766

La personne, monsieur, à qui vous avez bien voulu envoyer votre mémoire en faveur du sieur Frantet, vous remercie très sensiblement de votre attention. Votre ouvrage est très bien fait, et il serait admirable s'il plaidait en faveur de l'innocence. Mais le moyen de ne pas condamner un scélérat qui parmi quinze ou vingt mille volumes en a chez lui une trentaine sur la philosophie? Non seulement il est juste de le ruiner, mais j'espère qu'il sera brûlé, ou au moins pendu pour l'édification des âmes dévotes et compatissantes. On est sans doute trop éclairé et trop sage à Besançon pour ne pas punir du dernier supplice tout homme qui débite des ouvrages de raisonnements. Il est vrai que sous Louis XIV on a imprimé ad usum delphini le poème de Lucrèce contre toutes les religions, et les œuvres d'Apulée. M. l'abbé d'Olivet, quoique Franc comtois, a dédié au roi les Tusculanes de Cicéron et le De natura deorum, livres infiniment plus hardis que tout ce qu'on a écrit dans notre siècle. Mais cela ne doit pas sauver le sieur Fantet de la corde. Je crois même qu'on devrait pendre sa femme et ses enfants pour l'exemple.

Voltaire à Jean Le Rond d'Alembert, 16 de septembre [1766]

Mon cher et grand philosophe, vous saurez que j'ai chez moi un jeune conseiller au parlement, mon neveu, qui s'appelle d'Ornoi. La terre d'Ornoi est à cinq lieues d'Abbeville. C'est par le moyen d'un de ses plus proches parents qu'on est venu à bout de honnir ce maraud de Broutel. Il broutera désormais ses chardons; et voilà du moins cet âne rouge incapable de posséder jamais aucune



charge: c'est, comme vous dites, une bien faible consolation. Je voudrais que vous fussiez à Berlin ou à Pétersbourg; mais vous êtes nécessaire à Paris: que ne pouvez vous être partout! Quand vous écrirez à celui qui a rendu le jugement de Salomon ou de Sancho Pança, certifiez lui, je vous prie, que je lui suis toujours attaché comme autrefois, et que je suis fâché d'être si vieux. Le procureur général de Besançon, dont la tête ressemble, comme deux gouttes d'eau, à celle dont la langue est si bonne à cuire, fit mettre en prison, ces jours passés, un pauvre libraire qui avait vendu des livres très suspects. Il n'y allait pas moins que de la corde, par les dernières ordonnances. Le parlement a absous le libraire tout d'une voix, et le procureur général a dit à ce pauvre diable: Mon ami, ce sont les livres que vous vendez qui ont corrompu vos juges.

Voltaire à Etienne Noël Damilaville, 17 novembre 1766

Mon cher ami, l'avocat de Besançon, auteur du Commentaire des délits et des peines, vous en envoie deux exemplaires par cette poste. J'y joins deux lettres à m. Hume.

Voltaire à Philippe Charles François Joseph de Pavée, marquis de Villevielle, 14 juin 1766

Il est vrai, Monsieur, que je n'ai point reçu les six exemplaires dont vous m'avez gratifié par la voie du premier secrétaire de l'intendance de Besançon; il se nomme M. Ethis; j'ai écrit à cet Ethis; il faut qu'il soit dévot, il ne m'a point répondu. Mais d'honnêtes gens qui ne sont point dévots m'ont apporté quatre exemplaires; c'est assurément le plus beau présent que vous pussiez me faire; je suis pénétré de reconnaissance.

Voltaire à François Louis Henri Leriche, ce 16 janvier 1768

Je vous suis très obligé, monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du 20e. Aucun avocat n'aurait mieux expliqué l'affaire. Je me flatte que vous aurez fait parvenir à l'ami Nonotte la lettre d'un avocat qui ne vous vaut pas. On accommodera plutôt cent affaires avec des princes qu'une seule avec des fanatiques. La ville de Besançon est pleine de ces monstres. Je ne sais si vous avez apprivoisé ceux d'Orgelet. Je ne connaissais point un livre imprimé à Besançon intitulé, Histoire du christianisme tirée des auteurs payens, par un Bullet, professeur en théologie. Je viens de l'acheter. Si quelque impie avait voulu rendre le christianisme ridicule et odieux, il ne s'y serait pas pris autrement. Il ramasse tous les traits de mépris et d'horreur que les Romains et les Grecs ont lancés contre les premiers chrétiens, pour prouver, dit il, que ces chrétiens étaient fort connus des païens. Puisse le pauvre Fantet ne pas trouver en Flandre des gens plus superstitieux que les Comtois ! Je vous embrasse &Ca.

Lettres de Voltaire lues par Andrew Brown en cours de voyage vers Besançon





Bibliothèque et Archives diocésaines de Besançon

Voltaire disait de Vauban qu'il était « *le premier des ingénieurs et le meilleur des citoyens* ». Le parcours de Vauban est intimement lié à la Bourgogne Franche-Comté où il a laissé de fortes empreintes. Par contre, pas de traces de Voltaire à Besançon. Dans sa correspondance, de nombreuses lettres font mention de la ville et des environs.

Premier jour à Besançon et le groupe de Voltaire à Ferney a rendez-vous avec François Jacob qui fut jusqu'en 2016 l'éminent directeur de l'Institut et du Musée Voltaire à Genève avant de revenir en Franche-Comté, où il est Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté.

Le grand séminaire de Besançon est un ancien établissement d'enseignement supérieur destiné autrefois à former des prêtres. Devenu aujourd'hui le Centre diocésain, il regroupe plusieurs services dont la Bibliothèque et les Archives diocésaines et propose de consulter en ligne une base biographique du clergé comtois (XVIIIe - XXe siècles).

L'archevêque Antoine-Pierre Ier de Grammont posa la première pierre de l'édifice le 13 juillet

1670. Après la prospérité religieuse et intellectuelle du XIX^{ème} siècle, vint l'anticléricalisme pratique amorcé par les lois anti-congréganistes. Le séminaire, ainsi que sa chapelle, ont été confisqués en 1905 et affectés jusqu'en 1929 à l'armée, d'après la loi de séparation des Églises et de l'État. La première partie du siècle voit le rétablissement du grand séminaire à Besançon

Au XVIII^{ème} siècle, le portail est élevé et on intègre un corps de logis, le tout construit et manié par l'architecte Jean-Pierre Galezot. La chapelle du séminaire, édifiée entre 1670 et 1688, fut construite sur un plan en forme de croix latine présente une somptueuse façade à deux étages de pilastres corinthiens. La chapelle fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis mars 1926.

La bibliothèque du Grand Séminaire de Besançon est l'une des plus riches bibliothèques diocésaines de France, avec plus de 100'000 ouvrages. Tous les documents historiques religieux

concernant le diocèse de Besançon sont classés, dans les longs couloirs de l'ancien grand séminaire. Les plus anciens documents conservés au centre diocésain sont des bulles papales datant du XI^{ème} siècle et une charte datant de 1099. Les archives diocésaines abritent aussi plus de vingt précieux incunables, ces livres fabriqués au tout début de l'imprimerie, avant 1500.

Parmi les raretés, on peut également découvrir les bulles de Calixte II, le pape du XII^{ème} siècle né à Quingey (Doubs) ou encore ces sentences de l'empereur Frédéric Ier Barberousse. Tous ces documents sont consultables dans la salle de lecture propice aux recherches historiques.

Un centre ouvert au monde contemporain et à sa quête de sens

Plusieurs fonds particuliers – fonds du grand séminaire de Besançon, des petits séminaires; les archives post-concordataires du Chapitre métropolitain de Besançon ; des en-

sembles de manuscrits XVI^{ème} – XX^{ème} siècles (notes d'érudits, pouillés des bénéfiques, manuscrits profanes et religieux inédits...) ; une série d'entrées extraordinaires regroupant une grande variété de documents – sont ouverts aux fidèles et aux chercheurs.

Les Archives historiques représentent actuellement environ 900 mètres linéaires, auxquels s'ajoutent les documents issus de collectes en paroisses ou d'autres provenances - services diocésains, institutions, particuliers, fonds particuliers collectés ou présents à la Bibliothèque diocésaine depuis des décennies. Ces fonds ont été inventoriés pour la plupart ces dernières années. Ce sont surtout des archives provenant des séminaires, des papiers d'évêques, de curés ou du Chapitre métropolitain. Les sujets abordés sont d'une grande variété et dépassent largement le cadre purement religieux ou local.

On y trouve également des lettres de l'abbé Bergier, "ennemi distingué" de Voltaire.

Dans son roman *Le Rouge et le Noir*, l'écrivain Henri Beyle, dit Stendhal (1783-1842, fait vivre son héros Julien Sorel qui décide de se rendre au séminaire de Besançon.



Voltaire et l'abbé Bergier

L'abbé Bergier, "grand réfuteur" de Voltaire, Rousseau, et autres "Celses modernes", selon le mot de Diderot, se distingue de la masse sans éclat des défenseurs du christianisme du siècle des Lumières par ses qualités critiques et sa brillante carrière. Ses adversaires eux-mêmes – dont Voltaire – ont pu apprécier son esprit. Certaines de ses lettres à l'écriture très lisible, pour le grand bonheur des chercheurs, conservées dans les archives des bibliothèques de Besançon font mention des oeuvres du patriarche de Ferney.

Les travaux de l'Abbé Nicolas-Sylvestre Bergier – né le 31 décembre 1718 à Darney (Vosges) et mort le 9 avril 1790 à Paris – traitent des domaines de l'apologétique, de la théologie, de l'intérêt pour la pédagogie de l'époque. L'abbé Bergier oriente certains dogmes vers des positions moins rigoristes, par exemple, en ne se prononçant pas sur la damnation des enfants non-baptisés.

Voltaire, prince de l'esprit, n'avait pas que des amis. Parmi ses détracteurs, les antiphilosophes tels que Fréron, Le Franc de Pompignan, Nonnotte, Chameix et autres personnages vindicatifs, l'abbé Nicolas-Sylvestre Bergier se démarque : si celui-ci est sensible à l'originalité de la position de Rousseau, Voltaire tiendra toujours une place à part dans son combat à celui qu'il considère comme « *le patriarche des incrédules, celui qu'il convient de réfuter de préférence pour contrarier la séduction de ses persifflages iconoclastes* ». A la mort du "patriarche des philosophes modernes, vieillard octogénaire". (Lettre du 2 décembre

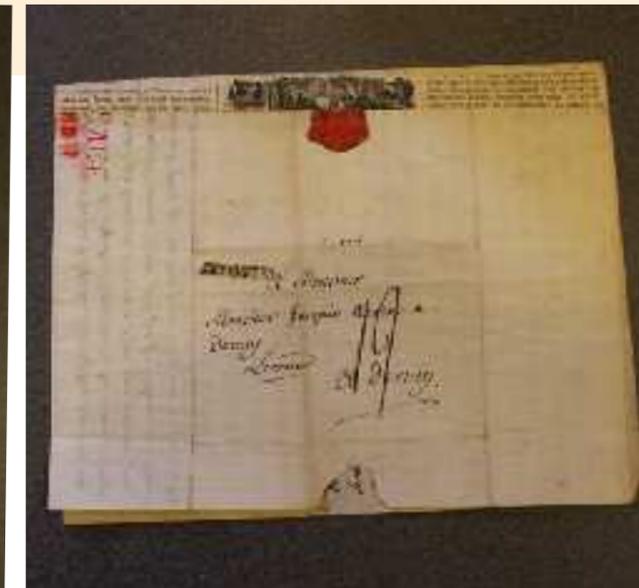
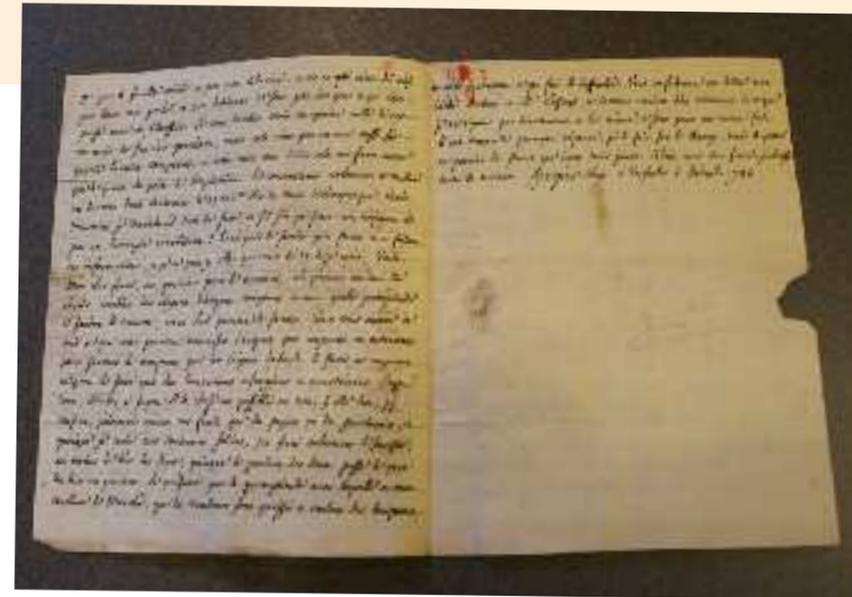
1773), Bergier écrira à l'un de ses correspondants : « *Voltaire a crevé comme il devait naturellement le faire avec le sombre désespoir d'un réprouvé* » (Voltaire Foundation - Alain Sandrier - septembre 2017).

L'abbé Bergier éditera entre autres *La Certitude des preuves du christianisme* (1767), *De l'Apologie de la religion chrétienne* (1769). Cette œuvre vaudra à son auteur une réplique cinglante de Voltaire : *Les conseils raisonnables à M. Bergier*, ouvrage qui tente d'accabler l'adversaire sous le poids des quolibets. Il existe quand même une certaine ressemblance entre ces deux hommes pourtant opposés géographiquement et spirituellement : leur état de santé, par exemple, qui les préoccupe l'un comme l'autre (rhumatismes, froidure...). Voltaire, Diderot possédaient des oeuvres de Bergier dans leur bibliothèque.

Il n'y a pas de dossier constitué des écrits de Bergier à propos de Voltaire dans les Archives diocésaines. Les lettres qui y figurent se trouvent dans la liasse 48 du Grand séminaire.

*Bibliothèque et Archives diocésaines
18, Rue Megevand
25000 Besançon*

Le fronton de l'entrée de la bibliothèque et Archives diocésaines représente les armes de Mgr Binet, qui est à l'origine du retour du séminaire en 1930, après 24 ans d'absence – il en fut chassé en 1906. A gauche, l'ostensoir de Favigny (à l'origine d'un miracle dans l'abbaye de Favigny en 1608), à droite la Vierge noire d'Einsiedeln (objet de grande dévotion de la part des Francs-comtois), et en bas une charrie ou binette (binette-binet : pratique courante en héraldique dès le Moyen-Age). Les armes sont surmontées du chapeau de cardinal.



Ci-dessus : une lettre manuscrite de l'abbé Bergier adressée à son frère.

Ci-dessous : François Jacob lit une lettre de l'abbé Bergier adressée à un membre de sa famille dans laquelle il y fait mention de quelques petits détails de la vie quotidienne.



En 1968, l'exiguïté des locaux par rapport à l'importance des fonds collectés ou reçus, nécessita le déménagement de la bibliothèque dans la salle des "Conférences Grammont" en bordure de la rue. Ce nouvel emplacement visait aussi à la rendre accessible aux laïcs. Le séminaire, devenu "Centre diocésain" au début des années 90, poursuit sous une nouvelle forme sa tâche de formation et d'accueil à laquelle est associée la bibliothèque au sein du pôle culturel. Une base biographique du clergé comtois (XVIIIe - XXe siècles) est consultable en ligne et l'informatisation de la bibliothèque se poursuit afin de pouvoir offrir à terme une vision exhaustive de l'ensemble des collections et de bénéficier d'une recherche documentaire précise et rapide. 3 kms de rayonnages métalliques ont été mis en place en 1968, lorsque la Bibliothèque a été installée à son emplacement actuel.

Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon

A l'entrée de la Bibliothèque d'étude et de conservation trône un buste de Jean-Baptiste Boisot, descendant d'une famille patricienne de Besançon. Ce personnage important de la communauté bisontine, figure du mécénat et de l'érudition provinciale du XVIII^{ème} siècle, acheta la bibliothèque du Cardinal de Granvelle et l'enrichit tout au long de sa vie. Dans son testament, il légua à Besançon, sa ville natale, son bien le plus précieux : sa bibliothèque, considérée comme une des plus grandes bibliothèques du XVI^{ème} siècle : « (...), je donne et lègue aux Rds pères Bénédictins de Besançon tous et quelconques mes livres, les manuscrits reliés et non reliés qui m'appartiennent avec mes médailles de bronze et d'argent, anciennes et modernes, et les médailliers et armoires dans lesquels elles sont enfermées, à charge et condition qu'ils mettront le tout dans une salle qui sera ouverte deux fois la semaine à tous ceux qui voudront y entrer ; lesquels pourront y lire et étudier autant de temps qu'ils souhaiteront pendant les deux jours, sans que pourtant il leur soit permis d'en distraire aucun livre ; et afin que lesdits livres et médailles aussy bien que les bustes et peintures dont sera parlé cy après, soient conserver pour toujours pour l'avantage des gens doctes ;

je veux et entend que l'on dresse un inventaire du tout par devant notaire et tesmoins en présence de mon héritier cy après nommé, que doubles soient faits dudit inventaire, dont l'un sera remis entre les mains de mondit héritier, et l'autre sera porté à messieurs du Magistrat de cette ville, afin qu'ils prennent soing de la conservation desdits livres et autres choses cy dessus spécifiées comme estans des monuments que je consacre à la postérité ». C'est donc à la suite de cet acte que la bibliothèque municipale de Besançon voit le jour. L'inventaire, dressé dès 1695, fait état de collections numismatiques, de centaines de livres, manuscrits et œuvres d'art. Ces dernières, qui sont à l'origine du musée de Besançon, ont formé la première collection muséographique comtoise. Il s'agit davantage d'une bibliothèque que d'un musée. La collection comprend 246 manuscrits, 2'247 volumes imprimés, 2'300 médailles, 11 tableaux et 4 sculptures. Ouverte au public à partir de 1696, elle fonctionne selon les conditions souhaitées par son fondateur, grâce à une rente qu'il avait constituée.

Elle est l'une des dix premières bibliothèques publiques du pays. La municipalité du XVIII^{ème} siècle y est très attachée et la ville décide dès 1808 de construire un bâtiment moderne, pour abriter la nouvelle bibliothèque municipale augmentée de toutes les collections confisquées à la Révolution. Le bâtiment ouvre en 1818, c'est le premier de ce type en France. Marie-Claire Waille, Conservatrice de la bibliothèque d'étude et de conservation nous accueille

et grâce à elle, nous allons tout savoir sur les collections contenues dans cette institution bisontine. La salle où nous sommes reçus a gardé aspect 1820 : vitrines anciennes où sont présentés des chefs-d'oeuvre – manuscrits aux magnifiques enluminures et lettrines – et surtout les hauts meubles de bois blanc aux rayonnages destinés à recueillir les nombreux ouvrages.

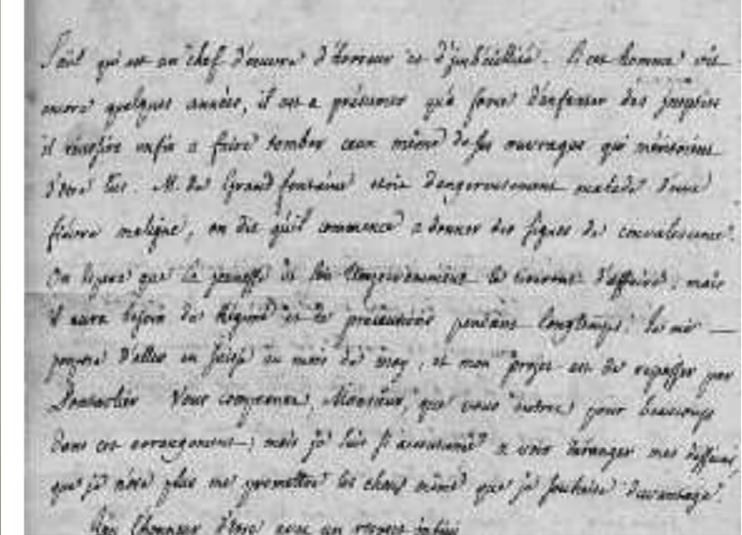
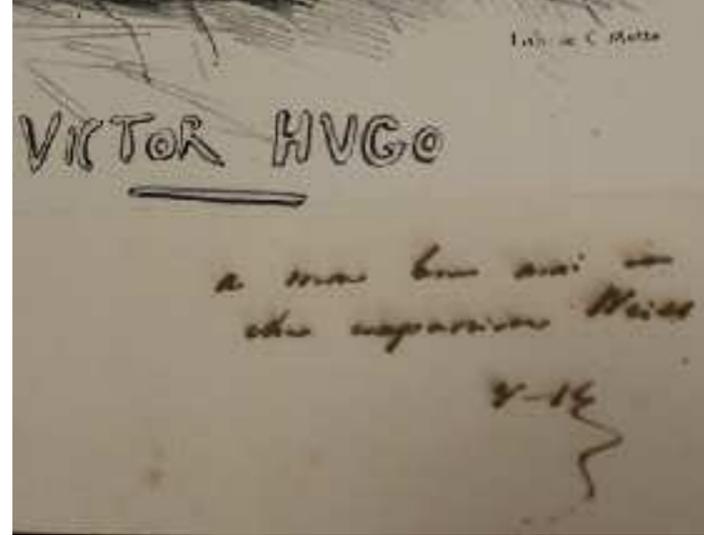
Même la "girafe" indispensable pour atteindre les étagères supérieures, est d'époque. "Les architectes savaient construire des bibliothèques", explique Marie-Claire Waille. "Très grandes fenêtres, magasins au nord... Des petits thermo-hygromètre de précision per-

mettent de surveiller la mesure de la température et de l'humidité ambiante. Les livres sont rangés par formats. Nous possédons aussi une collection de plus de 2'000 autographes, un Fonds Victor Hugo comprenant une lettre à Adèle, sa fille, et une autre adressée à Juliette Drouet. Sur 10 billets manuscrits du poète, un seul est intéressant, envoyé à la ville de Besançon. Le plus ancien ouvrage imprimé de la bibliothèque, quant à lui, date de 1459 *.

La bibliothèque d'étude et de conservation renferme bien des trésors : 18'000 monnaies grecques datant d'avant JC, plus de 20'000 ouvrages sur la Franche-Comté, une collection de manuscrits riche de 4'000 pièces dont 300 datent du Moyen-Age. Elle occupe la troisième place après la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque Municipale de Lyon.

Au fil du temps, la collection va s'enrichir de grands legs, comme celui de Pierre-Adrien Pâris (1819), architecte de Louis XVI qui possédait une extraordinaire collection de dessins et de sanguine du peintre Hubert Robert et plusieurs dizaines de dessins d'autres artistes tel que Fragonard, qu'il a donnés à sa ville, et que se partagent aujourd'hui le Musée des Beaux-





Arts et la bibliothèque patrimoniale. Mais c'est surtout la Révolution française qui étoffe le plus la bibliothèque en nombre de volumes : les ouvrages confisqués aux monastères, aux émigrés viennent grossir le fonds primitif.

Étages du dessous : impressionnants les rayonnages et compactus encastrés dans les anciennes coursives de bois ! Environ 500'000 imprimés y sont entreposés sur une douzaine de kilomètres d'étagères.

The Birds of America d'Audubon, 1827-1838

C'est l'un des livres les plus chers au monde ! Moins de 200 exemplaires des Oiseaux d'Amérique, (ou "Birds of America") ont été publiés entre 1826 et 1838 par Jean-Jacques Audubon, célèbre peintre naturaliste, connu surtout dans le Sud des États-Unis, en Louisiane surtout. Né en 1785 dans les Antilles, ce fils de capi-

taine au long cours, a passé toute son enfance à Nantes. En 1826, il décide de publier

ses premières planches. 200 souscriptions sont lancées. De 1826 à 1838, à Liverpool, 87 000 planches sont coloriées une par une sous son contrôle. Il s'agit de 435 planches au format "double-éléphant-folio", sur papier à dessin de Watman, dimensions 39,5 x 29,5 pouces (100 cm x 75 cm) représentent 1065 figures de 489 espèces distinctes d'oiseaux d'Amérique du Nord, en grandeur nature.

Plaques gravées à l'aquatinte, encrées en couleur directe. Tirage : 200 exemplaires reliés + quelques planches isolées (87'000 planches au total). Coût de l'édition : 115'640 dollars. Prix à parution : 182 livres en Europe, 1000 dollars en Amérique.

Audubon a fait reproduire ses grandes planches de son vivant et a vendu les copies (environ 200 collections) à des souscripteurs. "Beaucoup d'éloges, écrit-il à sa femme à son départ de Paris... et seulement quatorze souscriptions en France".

Il a été localisé 134 exemplaires complets dans des collections publiques (123) ou privées (11) : 94 aux États-Unis, 17 en Angleterre, 23 dans douze autres pays. Sur les 66 autres séries de

l'édition originale, 14 sont repérées mais incomplètes, 28 ont été dispersées, 10 détruites par le feu (ex. de San Francisco notamment), 14 ne sont pas localisées.

En France, l'Institut de France, la Bibliothèque nationale, le Muséum national d'Histoire naturelle et la bibliothèque municipale de Besançon possèdent chacun une série complète. Le Ministère de l'Intérieur est un des souscripteurs et envoie régulièrement les livraisons à Besançon de 1828 à 1839.

En 2010, l'une des éditions a été vendue aux enchères pour 10,8 millions d'euros, deux autres exemplaires de première édition ont été vendus en 2000 pour 8,3 millions d'euros et en 2012 pour 7,4 millions d'euros.

Nous avons eu la chance d'admirer les magnifiques planches de l'exemplaire conservé précieusement et sorties pour nous par Marie-Claire Waile. Autre émotion pour les membres de Voltaire à Ferney : la lecture d'un extrait d'une lettre de l'abbé Bergier, adressée au secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon,

François-Nicolas-Eugène Droz, le 31 mars 1764, mentionnant *Saül, Tragédie*. Tirée de *l'Écriture sainte* : " (...). Pendant un séjour assez long que j'ay fait à Besançon je n'ay rien vû qu'une espèce de Tragédie de Voltaire intitulée *Saül qui est un chef-d'oeuvre d'horreur et d'imbécillité*. Si cet homme vit encore quelque années, il est à présumer qu'à force d'enfanter des inepties il réussira enfin à faire tomber ceux même de ses ouvrages qui méritoient d'être lus". Cette lettre est conservée dans le manuscrit coté Ms. Z 598. Ce manuscrit est numérisé dans la bibliothèque numérique Mémoire vive.

La bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon prête ses plus belles pièces aux musées des quatre coins du monde. On peut aussi découvrir ses multiples trésors sur internet. www.bm-besancon.fr

1 Rue de la Bibliothèque,
25000
Besançon

